



# communiqué

No: 81  
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 17 AOÛT 1981

## NOMINATION DE COMMISSAIRES DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé aujourd'hui la nomination de Richmond Olson et Charles Bédard comme commissaires de la Commission mixte internationale.

\* \* \*

Originaire de l'Ouest du Canada, Richmond Olson est maître ès arts et bachelier en droit de l'Université de l'Alberta. Il a été porté sur la Liste des ordres de décorations de la Reine en 1968.

Après avoir été pendant un certain nombre d'années conseiller législatif auprès du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, Monsieur Olson est entré au ministère fédéral de la Justice où il a été conseiller juridique en chef auprès du chef de la délégation canadienne pendant la négociation d'un traité concernant le bassin du fleuve Colombia.

Monsieur Olson a quitté le Ministère en 1976, alors qu'il y était conseiller général, et a créé le Waverley Institute for the Study of General Theory.

Il a participé aux travaux de nombreuses organisations, dont l'Association du barreau canadien, la Société de droit de l'Alberta, la Société de droit des Territoires du Nord-Ouest, l'Association canadienne pour le Club de Rome, l'Association des consommateurs du Canada et le Conseil international de l'action sociale.

\* \* \*

Originaire de Québec, Charles Bédard est âgé de 55 ans. Diplômé de l'Université Laval, il a été admis au Barreau du Québec en 1948. Il est également détenteur d'un doctorat en droit de l'Université de Paris.

Il a travaillé pour un cabinet privé à Québec et a été conseiller juridique du gouvernement de la province de Québec en 1952-1953. Il est entré au service du ministère des Affaires extérieures en 1953 et a été affecté à Los Angeles, Hanoï, Port-au-Prince et Bruxelles. Il a également été le représentant du Canada auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, et a détenu des postes supérieurs au Ministère à Ottawa. Avant sa nouvelle nomination, il était consul général à Bordeaux, en France.

\* \* \*

La Commission mixte internationale s'occupe de l'utilisation, de l'obstruction et de la dérivation des eaux traversant la frontière entre le Canada et les États-Unis. La mise en place d'ouvrages qui auraient pour effet de hausser le niveau des eaux à la frontière exige l'approbation préalable de la Commission. En outre, la Commission mène des enquêtes approfondies sur les questions bilatérales qui surgissent le long de la "frontière commune", et présente ses constatations ainsi que ses recommandations aux deux gouvernements. Elle agit également comme mécanisme de coordination des activités entreprises en vertu de l'Accord canado-américain de 1978 relatif à la qualité de l'eau dans les grands Lacs et maintient une surveillance continue de la qualité de l'air le long de la frontière.